

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADAMA DIOMANDE TRANSPORT ET FRERES »  
en abrégé « ADTF »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON,  
NIANGON ADJAME non loin du cimetière de BONIKRO, Lot  
75, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 23/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADAMA DIOMANDE TRANSPORT  
ET FRERES » en abrégé « ADTF »

Objet :

- Transport
- Achat et vente de voiture
- Pièces détachées automobiles
- Vente de matériel tout corps construction
- Import-Export
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON,  
NIANGON ADJAME non loin du cimetière de BONIKRO, Lot  
75, Ilot 9

Dirigeant(s) M DIOMANDE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11036 du 08/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67039/GTCA/RC/2022 du 08/12/2022

